

Aux 7 Parnassiens 98 bd du Montparnasse
(métro Vavin) www.parnassiens.com

cinéattac% Paris 14

Lundi 4 juillet
à 20 heures

“HYMEN NATIONAL”

de Jamel Mokni

Projection suivie d'un débat
avec le réalisateur, **Nadia Chaabane**
et **Mohammed Ben-Said**

TARIF ÉTUDIANT SUR PRÉSENTATION
DE CE TRACT

% organisé par le comité local Attac% Paris 14
Maison des associations, BP 85, 22, rue Deparcieux, 75014 Paris,
courriel : paris14@attac.org, site web : www.france.attac.org.
Association pour la taxation des transactions financières et l'action citoyenne

Aux 7 Parnassiens 98 bd du Montparnasse
(métro Vavin) www.parnassiens.com

Lundi 4 juillet à 20 heures “Hymen national”

de Jamel Mokni

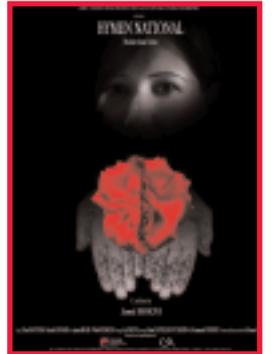
La Tunisie a joué un rôle déterminant dans l'émergence et l'éclosion du “printemps arabe”. L'ensemble de sa population a contribué à l'essor de ce mouvement national émancipateur. Internet, les jeunes et les femmes ont constitué des facteurs puissants de réussite. Ce film, censuré par Ben Ali au Festival de Carthage, à l'automne 2010, propose une réflexion sur l'un des aspects des batailles que mènent les Tunisiennes pour se libérer de contraintes ancestrales qui affectent encore aujourd'hui leur statut social.

Ce documentaire traite d'un sujet délicat, celui du statut des femmes dans beaucoup de pays arabo-musulmans où se pratique la reconstruction chirurgicale de l'hymen afin de retrouver un semblant de virginité et d'honorabilité lors de la célébration de mariages, une exigence sociale archaïque mais toujours prégnante dans une société pourtant des plus dynamiques. Cette pratique d'un autre âge, contraignante pour les femmes, permet aux familles concernées par le mariage d'échapper à l'opprobre de la société. C'est une exigence restreinte aux seules femmes, obligées de prouver que leur hymen comme leur honneur sont intacts.

Le réalisateur belgo-tunisien, Jamel Mokni, s'attaque avec courage à un tabou : la sexualité des musulmanes. Il y dénonce l'hypocrisie d'une société qui prône l'interdiction des relations sexuelles des femmes avant le mariage. S'appliquant à la Tunisie, où elles jouissent d'un statut pourtant plus évolué que dans beaucoup d'autres sociétés de culture arabo-musulmane, le film se diffuse dans un contexte particulièrement favorable aux débats, au regard du rôle historique que joue le pays dans l'émergence et dans le développement du “printemps arabe”.

Le sujet de la virginité est un point de départ vite dépassé, car il pose surtout et avant tout des questions primordiales liées aux droits des femmes en particulier et aux droits humains en général, à commencer par un questionnement : pourquoi une jeune fille n'aurait-elle pas les mêmes droits que les hommes de connaître une sexualité épanouie ; en quoi sa famille, ses voisins, sa religion, la société à laquelle elle appartient peuvent-ils être concernés par son intimité ?

C'est le premier documentaire réalisé sur la question. Son authenticité, par la parole libre des témoins, peut choquer et heurter les représentants d'un certain ordre établi, mais cela ne justifierait en aucun cas les actes de censure nuisible au progrès humain et à la liberté des femmes en général. Cela a été le cas lorsque le défunt régime de Ben Ali s'est permis d'en interdire la projection au Festival de Carthage.



Projection suivie d'un **débat** avec **Jamel Mokni**, réalisateur du film, **Nadia Chaabane**, secrétaire générale de l'Association des Tunisiens en France et membre du Manifeste des libertés, et **Mohammed Ben-Said**, membre de la Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives.

N
E
P
A
S
J
E
T
E
R
S
U
R
L
A
V
O
I
E
P
U
B
L
I
Q
U
E